

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20-02-18

Dossier complet le :

20-02-18

N° d'enregistrement :

2018-6183

1. Intitulé du projet

Boisement de terres agricoles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BRETON

Prénom Valéry

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 C	1er boisement d'une superficie supérieure à 0ha50

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Plantation mélangée résineuse (Pin sylvestre, Cèdre) et feuillue (Chêne rouge, Robinier), sur des terres agricoles, suite à l'arrêt de l'exploitation agricole.
- Travaux selon recommandations actuelles, sylvicultures classiques préconisées par le Schéma Régional de Gestion Sylvicole des peuplements d'Aquitaine.
- Préparation du sol avant plantation.
- Plantation entre 1 000 et 1 100 plants / ha adaptés au sol et à la surface à boiser.
- Après plantation, 3 à 4 entretiens des interlignes et un élagage à 4 m pour les résineux et les Chênes.

4.2 Objectifs du projet

- Poursuite de l'entretien et de la valorisation des terres après l'arrêt de l'exploitation agricole.
- Production de bois d'œuvre de qualité : Chêne rouge, Robinier, Cèdre et Pin sylvestre, actuellement demandé par les industries locales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Préparation du sol : Automne
 - *Un labour
 - *Un double discage
- Plantation : Décembre à Mars
 - *Environ 360 plants de Robinier sur 3 000 m², écartement 4 x 2.
 - *Environ 300 plants de Pin sylvestre sur 3 000 m², écartement 4 x 2.
 - *Environ 400 plants mélangés Cèdre (200 plants) et Chêne rouge (200 plants protégés) sur 4 000 m², écartement 4 x 2.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après la plantation :

- Pin sylvestre : Un entretien des interlignes par discage, au printemps, les deux 1^{ère} années.
- Robinier et le mélange Chêne rouge / Cèdre : Un entretien des interlignes par discage, au printemps, les trois à quatre 1^{ère} années.
- Vers 15 ans : Réaliser une éclaircie ne prélevant pas plus de 25 à 30 % de la totalité du peuplement et un élagage à 4 m sur environ 100 à 300 arbres d'avenir.
- Suivant la croissance du peuplement, une nouvelle éclaircie sera à réaliser 5 à 10 ans après la 1^{ère}, en ne prélevant pas plus de 25 à 30 % du peuplement total. La rotation des éclaircies suivantes sera de 5 à 10 ans.
- Récoltes envisagées :
 - *Entre 50 et 60 ans pour le Robinier et pour le mélange Chêne rouge / Cèdre.
 - *Entre 40 et 50 ans pour le Pin sylvestre.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Boisement d'un seul tenant sur des parties de parcelles : -AH 269 : 4 000 m ² -AH 271 : 400 m ² -AH 272 : 200 m ² -AH 273 : 400 m ² -AH 456 (anciennement AH 275) : 2 000 m ² -AH 279 : 1 500 m ² -AH 280 : 1 000 m ²	Environ Tha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Proissans (24)
Lieu-dit "Vaurizeau"

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 27' 25" 91 Lat. 44° 03' 57" 57

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles sont situées à proximité immédiate du site Natura 2000 FR7200665 : Côteaux calcaires de Proissans, Ste-Nathalène et St-Vincent-le-Paluel. Cependant, elles ne sont pas dans le périmètre du site (exclues lors de l'élaboration du DOCOB).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(Voir annexe 5). Le futur boisement de terre se trouvant à proximité de l'habitat d'intérêt communautaire "La Chênaie verte", et il n'aura pas d'incidence sur le milieu. Le propriétaire souhaite conserver la forêt en l'état du fait de son intérêt écologique et de son faible potentiel productif.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation minimale d'espace agricole pour valoriser les parcelles après l'arrêt de l'exploitation et diversification du paysage (mélange d'essences).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La forêt est soumise à certains risques naturels (tempête, incendie) que nous ne pouvons pas prévoir mais nous pouvons essayer de minimiser leurs impacts en suivant les conseils de gestion (entretien du boisement, éclaircies pour éviter la propagation du feu par les houppiers) et en diversifiant les essences à planter (mélange feuillus/résineux pour maintenir un ancrage au sol).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La forêt est soumise à de nombreux risques sanitaires (dégâts d'animaux, certains insectes ou maladies) que nous ne pouvons pas quantifier. Cependant, nous pouvons minimiser les risques par la diversification des essences plantées et la surveillance du propriétaire dont le futur boisement se trouvera à proximité de l'habitation.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Très limité sur les parcelles : -Une fois par an pendant les trois à quatre 1ère années qui suivent la plantation. -Rotation du trafic tous les 5 à 10 ans suivant la croissance du peuplement. Trafic inférieur à celui engendré par une exploitation agricole du terrain. Diminution du trafic d'engins car le nombre d'intervention est inférieur à celui engendré par une exploitation agricole du terrain.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériels utilisés ponctuellement pour les travaux (entretien et exploitation) sont du même type que les matériels agricoles amenés à circuler vers et sur les parcelles concernées. Le projet n'entraîne donc pas de nuisances sonores particulières.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, le rôle des forêts est reconnu dans le stockage du CO2.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, le rôle filtrant et épurateur des forêts, vis-à-vis des sols, est reconnu .
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La forêt et les plantations sont déjà familières dans le paysage depuis longtemps.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement de terre constitue un changement d'usage du sol de portée limitée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Double discage pour éviter les ornières.
- Pas d'intrants ni d'arrosage nécessaires (amélioration par rapport aux usages précédents).
- Pas de désherbant chimique.
- Les filets de protections sur les feuillus seront enlevés, après quelques années, pour éviter tout risque de pollution.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale car :

- Ce projet est conforme aux recommandations formulées pour les boisements de terres agricoles.
- Création d'une continuité écologique reliant le massif forestier déjà présent.
- Pas d'impacts sur les enjeux liés au site Natura 2000 présent à proximité.
- Le boisement de ces terres agricoles offre une valorisation alternative à l'abandon des terrains, avec un faible impact environnemental (voir positifs : stockage de CO₂, etc).
- Le projet ne compromet pas le potentiel écologique du sol.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à PROISSANS

le, 19/02/2018

Signature



Valéry Breton

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus